

# Assemblée générale 2023

## Fiche de candidature « Adhèrent personne physique »

Numéro adhérent :

Nom : LUIGGI

Prénom : Maxime

Profession : Maître de conférences

Domaines de compétences et activités actuelles :

Activités physiques des enfants et des adolescents ; surpoids et obésité des enfants et des adolescents ; inégalités sociales ; milieu scolaire

Motivations de la candidature à l'élection du Conseil d'administration de la SFSP :

Mes recherches concernent l'activité physique et sportive et ses liens à la santé des enfants et des adolescents. Plus particulièrement, je m'intéresse aux déterminants socio environnementaux de l'activité physique et sportive et de leurs relations à la santé. De ce fait, j'utilise les savoirs et les compétences issus des domaines de la santé publique et de l'épidémiologie, mais également des sciences et techniques des activités physiques et sportives. A ce jour, l'inactivité physique est classifiée comme la 4ème grande cause de mortalité, juste devant l'une de ses conséquences, le surpoids et l'obésité, et les politiques gouvernementales tentent d'agir en faveur de l'activité physique des jeunes (30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, formation des enseignants aux enjeux de santé publique liés à l'activité physique, etc.). Ma candidature est motivée par le souhait d'apporter une expertise scientifique sur cet enjeu de santé publique en contribuant, par exemple, à des prises de positions encourageant le développement de politiques nationales fondées sur des preuves scientifiques.

Quels projets, chantiers, dossiers ou thématiques souhaitez-vous porter au sein du Conseil d'Administration ?

La connaissance scientifique de la population scolarisée est parcellaire. Par ailleurs, le domaine de la santé publique a peu de perméabilité avec celui de l'école, comme avec celui des activités physiques et sportives. Les programmes d'éducation physique et sportive ne contiennent pas d'objectifs en matière d'activité physique des jeunes qui soient à la hauteur des enjeux de santé publique de cette dernière. Ma mission au sein de l'INSPÉ d'Aix-Marseille recoupe ces deux thématiques en proposant une formation adossée sur les savoirs en santé publique et en sciences et techniques des activités physiques et sportives pour la formation des futurs enseignants en éducation physique et sportive. Au sein du Conseil d'administration de la SFSP, je me porte volontaire pour porter et valoriser la thématique de l'activité physique et sportive et santé en milieu scolaire. Par ailleurs, je pourrais diffuser les prises de position de la SFSP sur ces thématiques au sein réseau des INSPÉs, des établissements scolaires et des enseignants du premier et second degré.

Quelle est votre vision de la SFSP à 5 ans ? Quels pourraient ou devraient être sa place et son rôle dans la communauté de santé publique ?

La SFSP doit pouvoir créer des passerelles entre la communauté scientifique et la communauté des praticiens. A ce jour, cette passerelle existe au sein du domaine médical. La santé publique est pourtant un domaine large est pluridisciplinaire par nature. Nombre de chercheurs, de médecins ou d'enseignants s'intéresse à ces problématiques mais dans d'autres champs que celui relevant exclusivement de la médecine. L'éducation à la santé et les parcours éducatifs de santé en milieu scolaire en sont la preuve. Je pense que la SFSP gagnerait à devenir visible et légitime auprès de la communauté éducative. Ces ambitions, expertises et actions s'en trouverait décuplées en atteignant une communauté travaillant auprès des jeunes, public à fort enjeu pour la construction de la santé publique de demain.

Quelles pourraient ou devraient être les orientations stratégiques de la SFSP ? En cas d'élection, comment pensez-vous pouvoir contribuer à leur définition ?

La SFSP doit continuer à avoir une double orientation sciences et pratiques. Elle doit contribuer à la diffusion du savoir scientifique au sein de la société par le biais de prises de positions et de rapports se basant sur les connaissances scientifiques en santé publique. Au-delà de son histoire intimement liée au domaine médical, j'ai la conviction qu'elle doit s'ouvrir à d'autres communautés professionnelles pour améliorer l'impact des travaux en santé publique dans la société prise dans son ensemble. Cela ne pourra se faire qu'en associant des personnalités issues de ces autres communautés professionnelles, connaissant leurs cultures, leurs questionnements, et étant de ce fait à même de vulgariser les travaux en santé publique auprès de ces nouvelles communautés.

Si vous étiez déjà membre du Conseil d'Administration, quel bilan tirez-vous du mandat qui s'achève ?

Je ne peux pas proposer de bilan pour la période passée car je n'étais pas membre du Conseil d'Administration.